

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	14^{ème}
Nom de site	RUE FERRUS	Numéro	753577
Adresse du site	30, rue Cabanis	Hauteur	R+6 (22.75m)
Bailleur de l'immeuble	Social FIAP Jean Monnet	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz (3 antennes) + ajout 3 antennes en réservation antennaire		
Complément d'info	Orange - 10/160/260°		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	27/11/2015
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	02/03/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	02/05/2020
Historique et contexte	CCTM du 26/11/2015

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de 3 antennes et le remplacement des 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz, couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 0, 150 et 230°.		
Distance des ouvrants	7.30m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 3 et 10°</i>
Estimation	0° <4V/m - 150° <5V/m - 230° <4V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>Néant</i>
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz. Une antenne inactive par secteur sera ajoutée à la même HHA que les antennes existantes et avec les mêmes azimuts. Les antennes existantes et les nouvelles antennes inactives seront distantes d'environ 50 cm.		
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).		
Hauteur antennes/sol	29m		

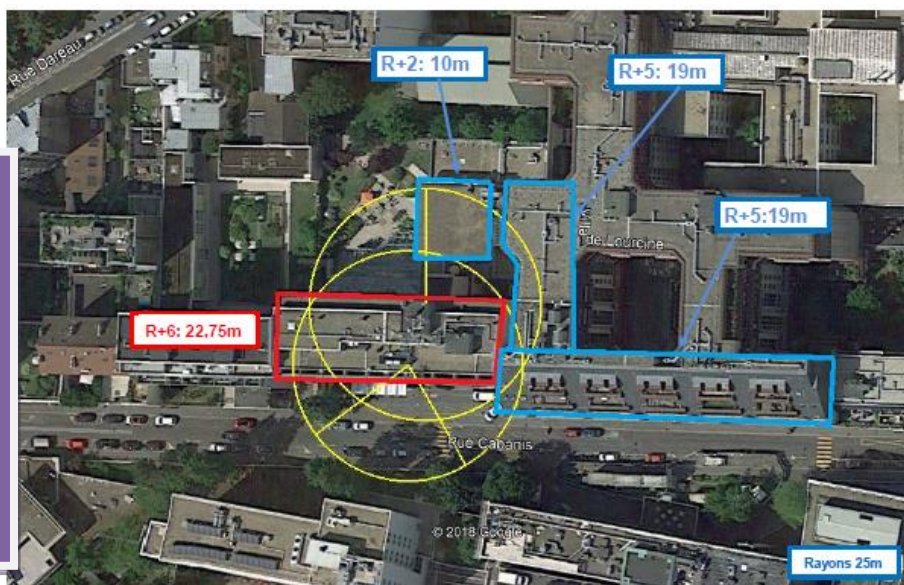
Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
CHS SAINTE ANNE	1 RUE CABANIS 75014 PARIS	12m	NON	91m	2,8 V/m
COURS PRIVE ALFRED DE MUSSET	5 RUE EMILE DUBOIS 75014 PARIQ	6m	OUI	92m	2,1 V/m



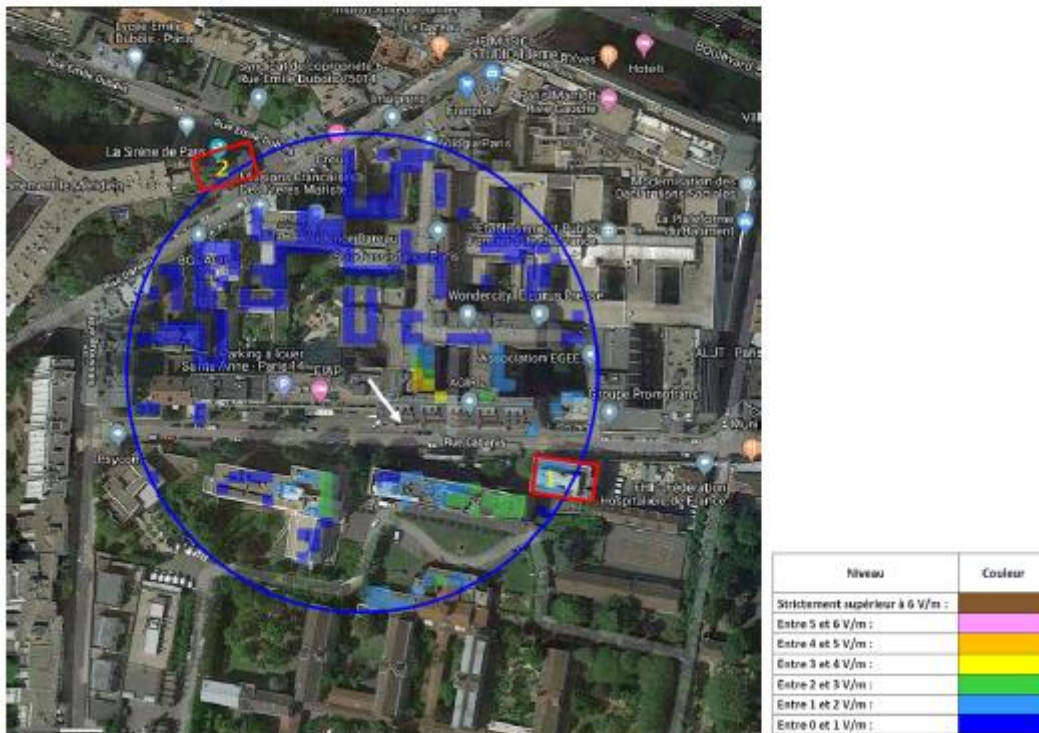
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

Simulation et conformité au seuil de la Charte

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

ii. Azimut 150°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 33 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 150°	Azimut 230°
Niveau maximal	Entre 3 V/m et 4 V/m	Entre 4 V/m et 5 V/m	Entre 3 V/m et 4 V/m
Hauteur	33 m	33 m	20 m

Les niveaux calculés en intérieur dans les établissements sensibles à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m. Et en espace libre :

établissement	1	2
Niveau maximal (m)	1.78 V/m	0.70 V/m
Hauteur (m)	12	6

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

0°



150°



230°

